



Profil de fonction : Psychologue Scolaire

MISSION :

1. Lutter contre toutes les formes de difficultés scolaires est la première finalité propre au poste de Psychologue de l'Institut : Echecs scolaires, retard, trouble du langage ou de la personnalité, ségrégation, isolation, violence ou turbulence ... Autant de situations que les enseignants et les surveillants doivent identifier et transmettre, au plus vite, aux responsables de sections.
2. Induire ou développer une ambiance positive en renforçant les rapports de courtoisie, de discrétion et de transparence entre toutes les parties concernées par le développement des élèves.

RESPONSABILITES :

- Discute avec la Directrice des résultats de l'évaluation individuelle et collective des classes faites par les enseignants et soumis aux responsables de section.
- Revois avec les responsables de sections, les surveillants et les enseignants la mise au point des fiches d'évaluations individuelles des élèves.
- Concorde avec la Directrice le planning annuel des sections et l'établissement des listes des élèves par classe.
- Approuve, change ou déconseille la mise en place d'une stratégie d'aide et de soutien pour dépasser une difficulté individuelle ou collective.
- Assiste, surtout en cas d'absence des parents, aux réunions de la directrice avec les élèves qui sont passibles d'une sanction de renvoi temporaire ou définitif.
- Se réunir avec n'importe quelle partie concernée à la demande ou après consultation de la directrice pour induire ou développer une ambiance positive favorable à l'apprentissage ou à l'image de l'Institut.

- Identifie avec les responsables les cas difficiles et conseille ou approuve au besoin un suivi thérapeutique externe discrètement surveillé, dans le cadre de l'Institut, pour s'assurer du changement et/ou du progrès réalisé par l'élève au cours de l'année.
- S'entretient avec les enseignants pour l'établissement d'un rapport optimal avec les élèves.
- Se réunit avec les responsables de section pour tenter d'aiguiller ou de mettre en œuvre des stratégies d'action destinées à résoudre des problèmes précis ou qui sont susceptibles de motiver les élèves à apprendre sans contrainte et à créer une ambiance positive à l'Institut.
- Instaure avec les parents une relation positive tendant à optimiser la réussite scolaire de chaque élève et à améliorer l'image de l'Institut

COMPETENCES :

- Capacité d'écoute empathique (enseignants, élèves et parents)
- Capacité d'adaptation pour pouvoir considérer au-delà des lieux communs la spécificité de chaque cas et l'unicité de la situation dans laquelle l'élève se trouve.
- Sens de l'analyse et de la synthèse,
- Connaissances approfondies de la psychologie de l'enfant,
- Compréhension du monde scolaire,
- Développement ou maintien de bons rapports entre les divers partenaires concernés par la santé psychologique, socioaffective et physique de l'élève.

QUALIFICATIONS REQUISES :

Diplôme : Diplôme universitaire en psychologie, psychologie sociale ou en sciences de l'éducation.

Expérience : Cinq ans de prise en charge d'enfants dans un établissement pédagogique.

La direction se réserve le droit d'embaucher des personnes qui ne répondent pas à ces critères, selon les besoins de l'Etablissement et/ou les qualités personnelles du personnel recruté. Ces exceptions doivent être motivées.